



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

2 (1995)

Femmes et Religions

Agnès Fine

À propos de la rubrique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Agnès Fine, « À propos de la rubrique », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 2 | 1995, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/499> ; DOI : 10.4000/clio.499

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/499>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Agnès Fine

À propos de la rubrique

- 1 *La rubrique « Témoignages », décidée et acceptée spontanément lors du projet de la revue, a suscité des débats épistémologiques et méthodologiques au sein du comité de rédaction après la publication du premier numéro. Quel est exactement le statut de ces témoignages ? S'agit-il de produire des sources historiques pour l'avenir ? La réponse n'est pas simple.*
- 2 *En effet si nous pensons créer ici des sources, non seulement instructives ou agréables à lire, mais utilisables éventuellement par l'historien d'aujourd'hui ou de demain, il convient de préciser les conditions de production des témoignages afin qu'il puisse en faire une véritable critique. En effet l'utilisation des sources orales exige des précautions particulières qui tiennent au fait - essentiel - que contrairement aux sources écrites, le plus souvent extérieures à l'historien, elles sont le résultat d'une relation entre deux personnes, qui dépend donc de leur identité respective, de ce qu'elles savent l'une de l'autre, des jeux de projection réciproques. La connaissance la plus précise de tous ces paramètres est indispensable à qui veut faire la critique des sources. Celle-ci est d'autant plus difficile que l'historien est lui-même impliqué dans le jeu relationnel.*
- 3 *De plus, la perspective de la publication des entretiens leur confère un statut particulier. Solliciter un entretien en vue de le publier se rapproche davantage du journalisme que de la pratique scientifique. Il n'est pas question d'opposer ou d'établir une hiérarchie entre deux démarches qui ont chacune leur valeur et leur spécificité. Si la première contribue à faire la manne des historiens, elle est néanmoins différente de celle du praticien en sciences sociales (histoire, ethnologie, sociologie) qui recueille un discours en vue de l'élaboration d'une analyse scientifique. Dans ce dernier cas, plusieurs protocoles sont possibles.*
- 4 *Certains historiens considèrent que la garantie du secret est la condition nécessaire sinon suffisante à l'obtention du discours le plus sincère possible. Ainsi D. Aron-Schnapper et son équipe ont-elles jugé qu'une des conditions nécessaires à l'objectivité d'une future histoire de la Sécurité Sociale devait passer par la constitution systématique d'entretiens auprès de personnes à qui on a promis un secret total pendant une période suffisamment longue (correspondant à la disparition de tous les acteurs)¹. Cette méthode pose le problème, non moins important, de ce que peut signifier la séparation entre collecte de données et exploitation de données, en histoire comme dans d'autres sciences sociales². D'autres historiens intègrent dans leurs publications l'intégralité ou une partie d'un entretien sous réserve de respecter l'anonymat sauf avis contraire de la personne interrogée. D'autres, enfin, à l'instar de nombreux ethnologues ou sociologues, considèrent que leurs entretiens sont des matériaux de réflexion à usage interne qui n'ont pas à apparaître comme tels dans le texte scientifique.*
- 5 *Pour ce qui est de notre rubrique, nous sommes conscientes que les entretiens sollicités dans la perspective d'une publication ont une teneur bien particulière, surtout si les personnes interrogées sont des personnalités publiques, ayant à cœur de contrôler l'image qu'elle veulent donner d'elles-mêmes. Ce désir existe dans n'importe quel entretien oral, mais il est encore plus évident lorsque celui-ci doit passer à l'écrit.*
- 6 *Les témoignages seront donc de type différent selon les cas. Nous essaierons seulement de présenter clairement au lecteur les éléments précis qui ont présidé à la réalisation de l'entretien. En plus de la présentation de la personne interrogée, nous nous efforcerons de préciser :*

	- l'identité de l'enquêteur (trice) ou des enquêteurs (trices) ;
	- l'existence ou non de relations d'interconnaissance ;
	- les circonstances dans lesquelles a été sollicitée la rencontre ;
	- la durée de l'entretien ;

	- le traitement du texte transcrit : coupes et remaniement éventuels effectués, soit par la personne qui a réalisé l'entretien, soit par celle qui été interrogée dans le cas où elle a demandé à relire le texte avant publication, soit par les éditrices du numéro pour passer du langage parlé à une langue écrite plus lisible.
--	--

- 7 *Il est nécessaire de donner ces indications car il paraît évident que, quelles que soient les questions posées, un témoignage suscité par un membre du comité de rédaction de CLIO à l'occasion d'un numéro dont il aura précisé le thème, déterminera en grande partie le discours « spontané » de la personne interrogée, en fonction des attentes qu'elle supposera être celles de la personne qui l'interroge. Attentes dont on sait bien qu'elles dépendent aussi d'une multiplicité d'autres facteurs comme l'âge, les connaissances supposées, le milieu social connu ou supposé, etc.*
- 8 *La situation serait différente si nous étions amenées à publier des témoignages déjà recueillis dans un autre contexte par d'autres personnes. Nous essaierons alors de fournir au lecteur les mêmes éléments.*
- 9 *En ce qui concerne les entretiens publiés dans le premier numéro, voici les précisions que nous pouvons apporter.*
- 10 *Florence Rochefort et Laurence Klejman, toutes deux historiennes et connues comme telles par Lucie Aubrac, avaient réalisé avec elle en 1994 un entretien dans le but de préparer une interview filmée sur le thème de la « citoyenneté » des femmes (à l'occasion du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes). Les propos enregistrés ne devaient donc pas être publiés. Au moment de la préparation de son premier numéro, il a semblé intéressant à CLIO de rechercher si Lucie Aubrac expliquait dans cet entretien pourquoi elle n'avait pas fait une carrière politique. Cette question ayant été effectivement abordée, Florence Rochefort et Laurence Klejman ont transcrit ce passage, envoyé le texte à Lucie Aubrac en lui signalant la question qui intéressait CLIO. Lucie Aubrac a tout réécrit et c'est son texte -et non pas la transcription de l'enregistrement- qui a été publié.*
- 11 *L'entretien avec Hélène Viannay a été réalisé à la demande de Françoise Thébaud qui l'avait entendu évoquer la question des relations hommes / femmes dans la Résistance, dans une émission télévisée enregistrée au Musée de la Résistance de Lyon. Dominique Veillon, historienne spécialiste de cette période, qui connaît personnellement Françoise Thébaud et Hélène Viannay, a organisé la rencontre. L'entretien dure un peu plus d'une heure trente, il a été transcrit fidèlement. Les coupes sont peu nombreuses, signalées par des (...). Seule une longue digression a été supprimée à la fin. Françoise Thébaud a gardé le ton, les expressions, les silences signalés par des ... H.Viannay n'a pas souhaité relire l'entretien, en déclarant « faire confiance » à ses interlocutrices.*
- 12 *Dans ce numéro, l'entretien avec Martine Millet a été réalisé par Florence Rochefort qui avait lu une interview d'elle dans le numéro spécial de Notre Histoire sur Femmes et Religions dans laquelle Martine Millet déclarait qu'elle avait été féministe militante du MLAC (Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception). Florence Rochefort a voulu l'interroger sur les liens entre féminisme et engagement dans le pastorat. Signalons que Florence Rochefort est auteur (avec Laurence Klejman) d'un ouvrage sur l'histoire du féminisme³ et qu'elle s'intéresse aux relations entre féminisme et christianisme. Ne connaissant pas Martine Millet, elle a pris contact avec elle par l'intermédiaire de l'Église Réformée de France. L'entretien a duré environ trois heures. Il a été transcrit et remanié par Florence Rochefort qui a soumis le texte à l'intéressée. Celle-ci lui a apporté, elle aussi quelques modifications.*

Pour citer cet article

Référence électronique

Agnès Fine, « À propos de la rubrique », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 2 | 1995, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/499> ; DOI : 10.4000/clio.499

Droits d'auteur

Tous droits réservés
